

Conseil général de Val Terbi du 26 juin 2024

Groupe Val Terbi Ensemble

Question orale

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,
Monsieur le Maire,

Rue du Creux et la famille Charmillot

Pour donner suite à la réaction de plusieurs de nos citoyens.nes de Vicques, je me dois, en tant qu'élu du peuple, de monter à cette tribune.

Comme on peut le constater sur les photos ci-dessous, la rue du Creux est souvent obstruée par toutes sortes de véhicules, qu'ils soient agricoles ou autres. De plus, des travaux de maçonnerie ont été faits et la route a été fermée pendant deux jours.

Certains.es citoyens.nes en arrivent à se demander si cette route n'est pas privée car il est souvent impossible de la traverser.

Un container a également été posé à l'ouest de la parcelle au bord de la rue de la Frimesse. Il a vite été recouvert de planches sous forme de coinneau.

Du bétail est également arrivé en quelques jours, nous espérons que les normes sur la détention d'animaux soient respectées.

Voici mes questions :

- Un permis a-t-il été délivré pour les travaux de maçonnerie ?
- Si ce n'est pas le cas, pourquoi nos autorités ne sont pas intervenues ?
- La commune pense-t-elle intervenir concernant les véhicules qui obstruent régulièrement la rue ?
- Pour terminer, la pose d'un container est-elle légale ?

Je remercie le Conseil communal pour sa réponse.

Vicques (Val Terbi), le 18 juin 2024

Clovis Chételat
Groupe Val Terbi Ensemble



